

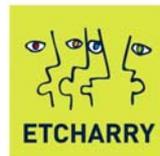
Journées Nationales « SOS Suicide Phénix »  
20 et 21 Mai 2006 à Cadouin en Dordogne dans le Périgord

«Du mal-être au suicide en milieu rural : approche anthropologique et clinique»

Intervention de **Jean-Charles HERAUT**,

Docteur d'université en Psychologie, Psychanalyste,

Formateur Consultant à l'Association pour la Formation en Milieu Rural d'Etcharry



CONSEIL, DÉVELOPPEMENT & FORMATION

**1. Le milieu rural n'est pas et n'est plus ce que l'on croit.**

Durant les années 1990, nous avons été chargé par la DATAR (4) d'une mission nationale de recherche sur les phénomènes d'exclusion en milieu rural. Cela avait été pour nous l'occasion, à partir de différents sites répartis sur l'ensemble du territoire national, de réaliser quelques constats, largement partagés aussi bien au niveau des socioprofessionnels que de quelques élus.

Nous reprenons ci-dessous quelques uns de ces constats encore tout à fait valables aujourd'hui. Nous les croisons également avec les réflexions produites jusqu'à ce jour par différents auteurs

La fin de l'idéalisation de la ville.

Depuis au moins une quinzaine d'années la ville a largement cessé de faire rêver les ruraux. Le « formica et le ciné » chantés par Jean FERRAT ne les attirent plus, ou en tous cas beaucoup moins. Plus encore, certaines représentations de la ville seraient même faites pour les effrayer, comme le bruit, les embarras de circulation, mais aussi la délinquance et la violence urbaine dont la flambée récente des banlieues a donné une illustration peu flatteuse.

Quelques exemples.

- Nous pensons à ces jeunes ruraux habitant le plateau du Vercors qui revenaient quelquefois choqués, voire « traumatisés » de sessions de formation ou insertion qui les avaient mélangés, dans la bonne ville de Grenoble, avec d'autres jeunes des cités de banlieue de cette ville. Ils en avaient souffert, en parlaient autour d'eux et renforçaient ainsi les représentations négatives de la ville chez les autres jeunes du pays mais aussi chez les adultes.

- Nous pensons aussi à ces jeunes du Pays de Colombey qui refusaient les propositions du Conseiller de Mission Locale de se rendre dans la ville de Toul pour des actions de formation ou pour trouver un emploi. Ils prétextaient qu'ils allaient se perdre dans la ville, qu'on allait leur voler leur vélomoteur ou que la distance était trop grande, alors qu'il s'agissait seulement d'une quinzaine de kilomètres. Ces mêmes jeunes ruraux n'hésitaient pas à en faire beaucoup plus, pour se rendre dans un autre village s'ils y trouvaient du travail...
- Citons enfin la réflexion de cette Conseillère de Mission Locale du département de la Creuse qui nous parlait du « *syndrome de la bande blanche* » chez certains des jeunes du milieu rural quelle rencontrait régulièrement (cela concernait aussi selon elle certains adultes et les personnes âgées). Il s'agissait d'une peur pouvant aller jusqu'à une certaine « panique » de circuler sur des routes nationales ou départementales, suffisamment larges et conséquentes pour être dotée d'une large chaussée de roulement, bordée de part et d'autre par les fameuses bandes blanches, en principe destinées à rassurer l'automobiliste et à lui faciliter la circulation. Pour ces jeunes les bandes blanches étaient connotées négativement avec le trafic interurbain et déclenchait une sorte de phobie que l'on peut relier à celle de la ville et de ses dangers.

On peut donc penser qu'aujourd'hui, beaucoup de jeunes ruraux ont une image négative de la ville, souhaitent très fortement rester dans leur milieu d'origine et n'envisagent le départ vers le milieu urbain qu'à contrecœur et avec crainte. Notons toutefois que ce constat est d'autant plus vrai que ces jeunes possèdent un niveau faible d'études et de qualification. Nous pensons principalement à ceux qui fréquentent les sessions de formation et d'insertion, comme par exemple les programmes d'accompagnement vers l'emploi.

### **1.1 Pour les urbains, « le bonheur est toujours dans le pré ».**

Vivre et travailler à la campagne reste encore aujourd'hui le rêve d'une minorité importante de citoyens. A une certaine époque ce furent les fameux « baba-cools » et « post soixante-huitards » qui vinrent s'installer dans le milieu rural, ceci principalement dans le sud de France. Ils en prônaient des idéaux de retour à la nature, de vie saine, de relations sociales authentiques et souvent militaient pour l'écologie et l'agriculture biologique.

Si ce mouvement a diminué depuis cette époque il n'a pas pour autant cessé et l'on a vu encore récemment l'exemple de ces des « cadres stressés et dépressifs » prendre le relais, abandonnant la vie frénétique des grandes métropoles et pour créer une entreprise dans un bourg ou une petite ville ou même s'installer comme agriculteur.

### **1.2 Travailler à la ville, vivre à la campagne.**

Cette formule séduit de plus en plus de cadres mais aussi d'employés, notamment lorsqu'ils travaillent dans des villes moyennes. Ce choix peut cependant comporter certains risques.

Deux exemples.

- Il y a quelques années sur le Plateau Picard au nord de Paris, de

nombreuses familles ont acheté des pavillons pour se loger tout en continuant de travailler sur l'agglomération parisienne. Toutefois le coût cumulé des emprunts et du transport quotidien – généralement des deux personnes du couple – les mettaient souvent dans une situation de fragilité qui pouvait basculer vers la précarité, voire vers l'exclusion, dès l'instant où un événement – chômage, divorce, etc. – venait perturber cet équilibre. Ces personnes se retrouvaient alors en situation difficile, voire catastrophique et venaient grossir la clientèle des services sociaux du milieu rural.

- Un phénomène comparable s'est produit dans les zones touristiques. Ainsi, sur la Côte Basque, la flambée des prix de l'immobilier a repoussé jusque dans certaines zones du rural profond des familles dont les revenus étaient insuffisants pour acheter voire pour louer un logement plus près de l'agglomération du B.A.B. (c'est-à-dire Bayonne, Anglet et Biarritz).

### **1.3 « L'exode urbain » des exclus.**

Depuis les années 90, nous avons assisté à un départ relativement important des exclus de la ville pour le milieu rural. Cela n'était pas dû simplement à cette idéalisation du milieu rural dont nous parlions, mais aussi au fait que cet exode avait été quelquefois facilité, voire organisé au niveau même d'associations, comme au niveau politique. C'est l'exemple de ces municipalités qui ont pratiqué et pratiquent encore la mise à disposition de logements municipaux (l'ancienne école ou l'ancien presbytère, ceci surtout pour des familles avec de nombreux enfants, de préférence). Des espaces intermédiaires ont pu aussi être occupés (anciens logements ouvriers en mauvais état suite à la fermeture d'une mine proposés avec des loyers très bas, masures mises à disposition par des particuliers moyennant prestation de services...). Beaucoup de personnes ont ainsi quitté la ville et tenté de venir vivre leur chômage ou leur RMI à la campagne.

### **1.4 La visibilité des phénomènes d'exclusion et de souffrance en milieu rural a augmenté.**

Cette visibilité s'appuie sur une augmentation réelle de ces phénomènes. Deux exemples.

- La toxicomanie et la délinquance qui étaient relativement rares en milieu rural se sont développées depuis plus d'une décennie, au point de faire partie, comme dans les villes, des pratiques habituelles des jeunes.  
On a vu ainsi se constituer parfois des bandes de jeunes délinquants ruraux, capables de méfaits parfois très graves. De plus, ces phénomènes ne sont pas exclusivement le fait des néo-ruraux. Ils concernent aussi souvent des jeunes issus de familles traditionnelles du milieu rural, y compris de familles agricoles.
- Les phénomènes de maltraitance des femmes en milieu rural ont également augmenté comme en témoignerait l'accroissement du nombre de plaintes. Les services sociaux ont ainsi été plus largement sollicités sur ce problème depuis quelques années. On peut aussi penser que les femmes hésitent de moins en moins à s'exprimer quand elles sont victimes d'abus et de violences.

## 1.5 La cohabitation entre ruraux et néo-ruraux n'est pas toujours simple.

Les néo-ruraux ne trouvent pas toujours l'accueil et le contact humain chaleureux qu'ils avaient imaginé dans leur rêve du milieu rural. Il faut dire qu'ils ne comprennent pas toujours les codes de conduite en usage dans le village ou dans le bourg et commettent parfois des impairs et maladresses.

L'accueil peut même être indifférent, froid, voire hostile. Ainsi ce jeune éleveur de chèvres en zone montagnarde dont les bêtes avaient été plusieurs fois mutilées, sans qu'il ne sût jamais qui pouvait bien lui en vouloir ainsi. Il s'agissait pourtant d'un garçon pacifique, compétent dans son domaine – il produisait des fromages de qualité qui se vendaient bien dans les supermarchés locaux. Mais il était marginal par rapport au milieu paysan de cette vallée. Il n'avait pas la télévision, n'allait pas à la chasse, jouait de la musique classique et du jazz. Il fumait aussi un « petit joint » de temps en temps.

Ainsi également cette jeune allemande, mise au ban d'un petit bourg, sans doute parce que ses aventures amoureuses avaient troublé la sérénité de quelques couples établis.

## 1.6 Les moyens de faire face à la difficulté, à l'exclusion, à la maladie, à la souffrance sont plus faibles en milieu rural.

A un niveau général, il y a longtemps que l'on a constaté la diminution et l'éloignement des services de base au citoyen. Disparition des bureaux de poste et des commerces de proximité, abandon ou raréfaction des lignes de transport en commun...

Au niveau de la Santé, fermeture des hôpitaux et des cliniques en milieu rural - parce que leur plateau technique n'est pas suffisant - raréfaction des médecins généralistes et des spécialistes, présence rare, voire exceptionnelle de structures de prise en charge médico-sociales et psychiatriques...

## 1.7 Les agriculteurs en souffrance.

« *C'est dur d'être paysan !* » disent les anciens. Les jeunes pourraient dire la même chose, mais leur souffrance ne serait pas tout à fait la même.

Dans « *Souffrances et résistances des paysans français* », Michèle SALMONA( 9), montre comment les enjeux du développement de l'agriculture moderne ont conduit non seulement les exploitants, mais aussi leurs familles à vivre dans un état de tension et de stress permanent, du fait des enjeux des emprunts et des contraintes liées à l'industrialisation des différentes productions.

Par ailleurs l'agriculture mécanisée et gestionnaire a amené, dans le travail, certaines souffrances spécifiques qui n'existaient pas auparavant.

### a. La solitude.

**Face au travail** : les travaux agricoles étaient, il n'y a pas si longtemps que cela, essentiellement collectifs. Aujourd'hui l'agriculteur est le plus souvent seul, même si les tâches qu'il effectue ont diminué en pénibilité physique.

**Face à la vie** : l'épouse travaille de moins en moins sur l'exploitation... quand il y a une épouse. Parce que l'un des problèmes des hommes agriculteurs est bien de trouver une femme qui accepte de partager leur vie et de participer aux travaux de l'exploitation. Les « foires au célibataires », le recours à Internet et aux agences qui recrutent des épouses dans les pays de l'Est ou les DOM TOM, ne résolvent pas

forcément le problème, mais peuvent créer des situations de tension, de conflit de divorce et de rupture se soldant en souffrances pour les deux conjoints, les enfants et par un recours inévitable aux services sociaux.

**Face au risque** : ajoutons à cela le rôle des crises diverses - comme par exemple celle déclenchée il y a quelques années par l'ESB - qui peuvent déstabiliser des exploitants et pas seulement les plus fragiles.

#### **b. L'incertitude grandissante.**

Enfin l'agriculteur doit considérer qu'il travaille dans un secteur dont l'évolution est pensée en termes de nécessaire rentabilité et que dans l'avenir, selon certains scénarios probables :

- le nombre d'agriculteurs va diminuer,
- l'exploitation agricole deviendra de plus en plus une entreprise ordinaire,
- les petites exploitations vivrières vont disparaître.

Si nous reprenons l'ensemble des points de souffrance que nous venons de citer nous constatons que ce sont autant de points qui sont susceptibles :

- d'augmenter la tension, le stress, l'angoisse chez l'agriculteur,
- de réduire son lien aux autres donc de le mettre en situation de moindre intégration sociale,
- d'attaquer l'image et la valorisation identitaire de lui-même,
- de barrer son investissement sur l'avenir : incertitude, mais aussi impossibilité de transmettre à une génération future...

Imaginons donc un agriculteur :

- qui a contracté des emprunts conséquents,
- qui travaille énormément sur son exploitation pour rembourser ses dettes,
- qui vit seul ou divorcé parce qu'il n'a pu trouver de femme ou que celle qu'il avait épousée l'a quitté - parce qu'elle ne supportait plus de ne pas le voir, de n'avoir pas de vacances, d'être isolée de tout...
- qui est victime d'une épizootie, d'un effondrement du marché, d'une perte conséquente de subvention du fait d'un changement de réglementation, etc.
- qui sait qu'il ne pourra pas transmettre son exploitation...

Si cette situation rencontre chez la personne une structure psychologique présentant certaines caractéristiques de fragilité, on peut penser que le passage à l'acte suicidaire est hautement probable.

Beaucoup d'agriculteurs ressemblant à celui que nous venons d'imaginer ont commis cet acte, sans que cela interpelle pour autant les milieux professionnels et politique au niveau d'une responsabilité collective. Interrogé par Michèle SALMONA (11) sur un nombre important de suicides d'agriculteurs qui s'étaient produits dans une zone dont il était également l'élu, un responsable agricole lui avait répondu : « *Vous savez, on ne fait pas d'omelettes sans casser d'œufs !* ».

## 2. Approche clinique.

Je présenterai deux cas cliniques s'étant chaque fois conclu par un suicide effectif :

- Le cas d'une femme que l'on peut qualifier de « néo-rurale » venue avec son mari créer une exploitation dans une ferme isolée. J'avais eu l'occasion de travailler ce cas avec l'équipe de professionnels du service d'action sociale d'une MSA du sud de la France, au cours d'un atelier « d'analyse de la pratique ».
- Le cas d'un agriculteur célibataire ayant participé à une session de mobilisation sur un projet dans laquelle j'étais intervenu comme psychologue clinicien.

Dans le premier cas je relate des données de seconde main, n'ayant pas rencontré cette femme ni son entourage.

Dans le second je m'appuie sur une pratique clinique basée sur des entretiens, l'application de test projectifs de personnalité et l'analyse de la relation qui s'était établie entre moi et ce garçon.

J'ai choisi ces deux situations dans la mesure où je n'ai pas trouvé dans ma pratique libérale de psychologue clinicien ou de psychanalyste de cas de personnes que j'aie suivies et qui se soient suicidées ou aient tenté de le faire ultérieurement, du moins à ma connaissance. Il se peut en effet que cela se soit produit et que je n'en aie pas été informé. Toutefois, j'ai reçu et reçois actuellement en consultation des personnes ayant, de par le passé, tenté de mettre fin à leurs jours ou ayant eu, voire ayant encore, des idées de suicide (quelquefois elles viennent d'ailleurs consulter pour cela).

Mais la tentative de suicide possède un autre sens que le suicide « réussi » lequel, d'une certaine façon, échappe à tout sens. Il n'y a « rien à en dire » comme le précise Jacques LACAN. La tentative est différente en ce sens qu'elle a raté son but et que, du moins pour le psychanalyste, c'est ce ratage qui est intéressant et fait la différence.

### 2.1 Le cas de Simone

Simone vit avec son compagnon, Jean-Paul, dans une ferme qui se trouve sur les hauteurs d'une vallée de moyenne montagne, dans le midi de la France. C'est un ancien médecin qui n'exerce plus dans la mesure où elle est régulièrement dépressive et suivie pour cela depuis plusieurs années par un psychiatre. Elle a deux filles l'une âgée de 9 ans, Elodie et l'autre de quelques mois, Zoé. Jean-Paul est un professeur agrégé de français qui est en arrêt de longue maladie sans que l'on en connaisse la raison exacte. La suite nous fera penser qu'il s'agit d'une maladie mentale.

Jean-Paul a convaincu Simone d'acheter cette ferme qui comprend une bergerie et une maison d'habitation restaurée. L'eau vient d'une source, il n'y a pas d'électricité. On ne peut y accéder en voiture et il faut marcher de vingt minutes à une demi-heure sur un chemin muletier avant d'y parvenir. Jean-Paul a obtenu toutes les autorisations pour s'installer comme agriculteur sur un projet d'élevage de moutons à viande. Il apparaît toutefois que l'exploitation ne peut être rentable et que Jean-Paul n'a pas les compétences nécessaires pour ce métier. Il a déjà perdu plusieurs bêtes du fait de son manque de savoir-faire.

On dit de lui que de toute façon, il a toujours « foiré » dans son exploitation agricole. Simone et Jean-Paul vivent isolés, à l'écart du village. Elodie ne va pas en classe, suit les cours du CNED avec l'aide de son père et est considérée par les personnes qui peuvent l'approcher comme une « sauvageonne ».

L'Assistant Social entre en contact avec cette famille suite à un signalement transmis par le service des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales. Le premier contact est difficile, car Jean-Paul ne veut voir aucun travailleur social depuis qu'il a reçu la visite des gendarmes suite à un signalement concernant Elodie. En fait, c'était sa propre sœur qui en était à l'origine, craignant pour sa nièce, vu « *qu'elle connaissait bien son frère* ». L'assistante sociale se trouve face à Simone qui vient d'accoucher depuis trois mois de Zoé et qui dit être « *très fatiguée* », « *dépressive* », « *n'avoir plus la force de s'occuper de son bébé* ». En fait Simone a appelé les services sociaux au secours pendant un période d'absence de Jean-Paul. Celui-ci part régulièrement plusieurs jours, jusqu'à une dizaine de jours parfois.

Suite à ce premier contact l'Assistant Social rencontre Jean-Paul et Simone et détermine un plan d'action avec eux et le Centre d'Action Médico-Social. Il affirme à Jean-Paul que Simone ne peut rester seule quand il s'absente et qu'une solution pourrait être alors qu'elle descende loger dans un appartement qu'ils possèdent également dans le village, mais qui nécessite quelques travaux de réfection. Il lui dira aussi qu'Elodie devrait être scolarisée à l'école du village pour pouvoir se socialiser auprès des autres enfants.

Une Travailleuse Familiale sollicitée acceptera puis renoncera à aller au domicile du fait de la difficulté d'accès. Finalement l'Assistant Social trouvera une Aide à Domicile qui acceptera « *le défi physique de l'accès* » ainsi qu'une Assistante Maternelle. L'Assistant Social se démène donc pour ouvrir tous les droits de Madame et obtiendra même l'intervention d'un service de remplacement.

Durant tout le temps de ces démarches, Simone s'exprimera à plusieurs reprises, directement et par téléphone auprès de l'Assistant Social sur le fait qu'elle ne veut plus vivre « *là-haut* ».

Jean-Paul qui a acquiescé et s'est engagé sur le plan d'action ne fera rien de tout ce qu'il avait promis, malgré les relances de l'Assistant Social qui souhaitait qu'il réponde aux demandes de sa compagne.

Un jour que Jean-Paul est absent, Simone se pend dans la bergerie. C'est Elodie qui la découvre. Zoé, le bébé est seul...

## Analyse

Jean-Paul et Simone représentent bien ces citoyens qui ont fui la ville avec un projet « utopique » fuyant en fait leurs difficultés personnelles et croyant guérir leurs souffrances respectives alors qu'en fait il se mettaient en position de les aggraver.

La symbolique du lieu choisi renvoie bien à leur volonté d'isolement, de se couper du monde et correspond bien à la pathologie de Jean-Paul décrit par l'Assistant Social comme « *grand manipulateur* », « *égoïste* », « *paranoïaque car selon lui tout le village lui en voulait* ».

La symbolique du geste suicidaire de Simone est également intéressante. Elle se suicide « *comme un agriculteur* » en se pend dans la bergerie. Ultime message adressé à Jean-Paul pour lui montrer que c'était bien lui - avec son projet d'élevage

utopique en s'isolant de tout - qui l'avait conduite à ça ?

Que font les travailleurs sociaux ?

Les travailleurs sociaux ont réagi de suite aux appels de Simone. Ils se sont concertés et ont mis en œuvre des mesures, des prestations... L'Assistant Social, quant à lui, avait bien perçu la gravité de la situation et il s'est démené pour y remédier.

Mais avec Jean-Paul il s'est trouvé face à quelqu'un qui a tout fait pour faire échouer les aides qu'il mettait en place tout en donnant l'impression qu'il coopérait au plan d'action établi de manière concertée.

L'Assistant Social a eu très fortement le sentiment d'être manipulé, berné. Jean-Paul ne s'est pas directement opposé, a approuvé toutes les mesures et les décisions allant dans l'intérêt de Simone. Mais il n'a rien fait de tout ce qui aurait pu satisfaire les demandes de Simone et, peut-être, de l'empêcher de mettre fin à ses jours...

Il est toujours difficile de porter un diagnostic dans l'après-coup et de plus, sur quelqu'un avec qui l'on n'a pas été directement en relation. Mais le cas de Jean-Paul nous fait penser à ces personnalités de type pervers que l'on n'aime surtout pas rencontrer dans son intervention professionnelle ou bénévole, parce qu'il est précisément difficile de repérer et de contrer leurs manipulations. De plus, celles-ci sont souvent sous l'emprise de l'Instinct de Mort.

## 2.2 Le cas de Claude.

Lorsqu'il se présente lors du début de la session Claude, qui a une trentaine d'années, dit de lui qu'il habite un petit village d'une commune de 110 habitants, qu'il est agriculteur, célibataire, qu'il fait de la polyculture, principalement du maïs, mais aussi du bovin viande, ce dont il est très fier. Son exploitation va mal, ne rapporte pas suffisamment d'argent et c'est pour cela qu'il a demandé le RMI.

Une première phase de bilan a lieu durant les trois premières journées de la session. C'est une sorte de Bilan de Compétences au cours duquel je lui administre, ainsi qu'aux autres participants, divers tests psychologiques, dont des épreuves projectives de personnalité (Tests adaptés du Rorschach et du T.A.T. ou Thématique Aperception Test). Je lui en fais, comme à chacun, la restitution au cours d'un entretien dans lequel nous parlons de lui à partir des résultats obtenus.

Résultats des épreuves projectives.

La « petite histoire », inspirée du TAT invite la personne à inventer et rédiger une petite histoire à partir d'une diapositive projetée, en l'occurrence une peinture représentant une petite fille assise, l'air songeur, devant un piano.

Claude produit un texte à l'écriture chaotique, désordonnée, reflétant de l'anxiété voire de l'angoisse, qui nous donne ceci :

*« Je suis une petite fille de 7 ans. Je m'appelle Innocence. Je suis une petite fille soucieuse et je m'interroge sur mon avenir. Qu'est-ce que je fais sur la terre ? Je suis née comment ?*

*Je vais grandir au même niveau que mes parents. Qu'est-ce que je vais faire comme métier ?*

*Je suis une petite fille studieuse...*

*Je suis une petite fille du XIXème siècle ».*

Remarquons-y la projection de ses préoccupations concernant son avenir, mais aussi son passé, comme le signalent les références à la naissance et au XIX<sup>ème</sup> siècle. On peut y voir là le reflet d'un sentiment d'inutilité sinon un signe de dépression.

Quant à la référence à l'innocence, via prénom de la fillette, elle n'est peut-être pas... innocente, comme on le verra plus loin.

En ce qui concerne le Rorschach (en fait il s'agissait de la forme collective de cette épreuve habituellement appelée « Z », de l'initiale de son créateur Ernest ZULLIGER), Claude ; a du mal à respecter la consigne (« *A quoi cela vous fait-il penser, qu'est-ce que cela pourrait être ?* »).

Pour la première diapositive il répond « *Je m'interroge sur l'identité de l'objet, peut-être un animal ?* », là où la plus part des personnes voient, sans hésitation « *Un insecte* », « *Une araignée* », etc. (réponses considérées comme « banales »).

Sa difficulté à affirmer une réponse et métaphoriquement « à s'affirmer » se vérifie à la seconde diapositive, considérée précisément comme celle « de l'affirmation de soi » :

« *Aucune identification possible dans mon esprit. Peut-être ressemble-t-elle à la première image ?* » Habituellement les personnes voient facilement deux personnes face à face, dansant, travaillant ou tenant un objet.

A la dernière diapositive : « *Peut-être de la peinture faite par de jeunes enfants ?? Du coloriage ??* » Claude met en jeu la couleur, classiquement considérée comme le reflet de l'affectivité dans ce test. Mais il s'agirait ici d'une affectivité mal contrôlée, mal contenue, et présentant un côté quelque peu infantile et immature.

En globalisant les résultats des deux épreuves projectives on aboutit à un profil assez inquiétant, fait d'une part d'une grande difficulté à s'affirmer, à symboliser et d'autre part d'une labilité signant un envahissement possible de la personnalité par des sentiments et des émotions régressives.

Au niveau de l'entretien Claude me parle de lui et dit « *Je n'ai pas eu d'image paternelle !* » Puis il signale qu'étant jeune, il a perdu un jeune frère qui s'était noyé dans une mare. Ce jeune frère avait 7 ans (âge que l'on ne peut s'empêcher de rapprocher de celui de d'Innocence, la fillette de sa « Petite Histoire »). Il nous décrit également l'univers morbide qui l'entoure. « *On meurt beaucoup* » dans son entourage.

Au cours de l'entretien, ce que je n'avais pas saisi immédiatement c'est que Claude en me confiant « *qu'il n'avait pas eu d'image paternelle* » me désignait de fait – à un niveau inconscient bien entendu – comme quelqu'un qui pouvait l'aider à pallier ce manque. C'est ce que confirma l'accrochage affectif ultérieur qu'il réalisa sur moi (mais aussi sur une autre personne de l'encadrement de cette session, une collègue formatrice. Recherchait-il aussi auprès d'elle un substitut maternel ?).

A la fin de la première partie de la session, une « réunion de synthèse » de l'équipe d'encadrants nous permit de faire le point sur chacun. Claude y fut décrit comme cherchant à se donner de l'importance en clamant par exemple « *Je me lève à 3 heures du matin pour travailler* », alors qu'il apparaissait qu'il avait en fait beaucoup de mal à se mobiliser et passait souvent du temps à ne rien faire ou à s'agiter de

manière improductive. Tout cela provenait de ce que l'on considérait déjà comme sa dépression et de l'alcoolisme dans lequel il était engagé, sans doute pour tenter de la soigner.

Lors du tour de table en groupe au cours de l'évaluation finale de cette première partie, Claude nous dit qu'il terminait ces trois journées avec « *le cafard en moins* », façon de dire que sa dépression avait connu une certaine rémission, mais qu'il allait « *retrouver ses emmerdes* » c'est-à-dire surtout ses problèmes financiers dès les jours suivants.

La seconde partie de la session avait lieu la semaine suivante et portait sur l'élaboration du Projet. Claude s'y montra velléitaire et têtu. Il persistait à vouloir faire du bovin viande malgré le peu de rentabilité envisagée et refusait de développer sa production de maïs, malgré des perspectives encourageantes à l'époque.

Lors de l'évaluation finale de l'ensemble de l'action à laquelle il avait participé, Claude nous dit qu'il avait trouvé auprès de tous « *un accueil chaleureux* », que pour lui « *la gentillesse avait été d'une grande importance* » et que « *ça lui avait permis de changer d'air* ». Il ajouta qu'il repartait avec la volonté de changer la situation mais qu'il avait une critique à formuler c'était que « *en revenant chez soi, on se retrouve toujours en bas de l'escalier* ». On pouvait comprendre par là que le problème de sa dépression n'était pas réglé. Nous en avons conscience.

Suite à cette session, un suivi individualisé régulier par un Conseiller Agricole et un Assistant Social du CCAS fut mis en place. Dix mois plus tard, deux journées de suivi évaluation furent organisées pour voir où chacun en était de son évolution et de son projet.

J'y participai et rencontrai de nouveau Claude qui avait réellement fait des progrès.

Voici ce qui est écrit de lui à cette époque.

**« Projet :**

*Faire du bovin viande*

*Développer le maïs*

**Etat d'avancement du Projet :**

*Claude a régulièrement eu les rencontres avec le Conseiller Agricole sur sa propriété.*

*Mais cette année, il a travaillé : maïs irrigué et rentré en temps voulu ; il a construit un deuxième hangar.*

**Effet de l'action menée.**

*Les effets sont bénéfiques : mise au travail, évolution vers un projet professionnel plus réaliste.*

*Mais Claude a de gros problèmes psychologiques dont il n'est pas prêt à parler à un spécialiste ».*

La remise au travail et les résultats réels obtenus par Claude nous ont sans doute amenés à une position optimiste laquelle – je m'en rends compte aujourd'hui – était certainement prématurée. Les « *gros problèmes psychologiques* », c'est-à-dire sa dépression – toujours présents, me paraissaient pouvoir être relativisés dans la mesure où Claude semblait mieux se débrouiller avec son activité. Et surtout, il tenait

parole puisqu'il était parti dix mois auparavant avec « *la volonté de changer la situation* ». D'autre part la relation entre Claude et moi était toujours d'excellente qualité. Je me disais qu'il finirait bien par être prêt à parler à un « psy » comme nous le souhaitions, puisqu'il avait réussi à me parler. Je pense qu'à l'époque je sous-évaluais l'investissement transférentiel qu'il avait fait sur moi du fait de la réussite pour lui de la session et que j'aurais dû travailler avec lui l'orientation vers le « spécialiste » en question, concrètement un professionnel avec qu'il aurait pu faire un travail psychothérapeutique.

La bonne relation que j'avais avec Claude se concrétisa ensuite par le fait qu'il m'envoyait chaque année ses vœux auxquels je répondais toujours par des propos chaleureux et optimistes. Une année Claude ne m'adressa pas ses habituels « Vœux de Santé de Bonheur et d'Amour ». Quelques mois après, à l'occasion d'un contact avec un des travailleurs sociaux qui l'avait suivi j'appris qu'il s'était suicidé par pendaison, après une période où il avait de nouveau été très mal.

Analyse.

On trouve dans le cas de Claude plusieurs éléments classiques présents dans les suicides d'agriculteur :

- exploitation en difficulté,
- solitude se traduisant entre autres dans le célibat,
- dépression liée à un passé familial douloureux et notamment à un événement, la mort du frère, dont on peut penser qu'il a eu un caractère traumatique et culpabilisateur,
- « culture de la mort » dans ce même milieu familial et dans son entourage,
- alcoolisme...

On trouve aussi dans la personnalité de ce garçon, à côté de difficultés notables (les caractéristiques du Rorschach rappellent celles de sujets qui peuvent s'exprimer par le passage à l'acte) des ressources exploitables et qu'il a pu exploiter si l'on en juge par le réajustement au niveau professionnel qu'il a pu opérer en dix mois. C'est surtout la Petite Histoire qui nous montrait qu'au niveau de son organisation psychique il avait une réelle capacité de symboliser comme on peut le voir à travers ce qu'il dit « d'Innocence ».

L'étymologie d'innocence est « in-nocent », ce qui veut dire en latin « qui ne nuit pas » ou « ne peut nuire ». Peut-être Claude a-t-il fini par se nuire définitivement ? Ou peut-être est-il allé rejoindre Innocence dans un univers « chaleureux », fait de « Santé », de « Bonheur » et « d'Amour » ? Comme la « Petite fille aux allumettes » d'Andersen – conte métaphorique du suicide – qui, dans un bain de chaleur et d'amour, part rejoindre sa grand-mère souriante qui lui était apparue, comme une vision, dans les flammes des allumettes qu'elle consumait jusqu'à la dernière. Et que l'on retrouva morte de froid au petit matin...

### **3. Quelques perspectives pour l'action.**

#### **3.1 Le pronostic de suicide.**

Comme tout pronostic, il est possible sur un échantillon conséquent de personnes et impossible concernant un individu. Il y a toutefois un certain nombre de signes

d'alerte qui peuvent être identifiés et dont de nombreux travaux ont parlé. Ce sont les signes généraux de mal-être et de souffrance qui doivent attirer l'attention. Ce sont également des signes spécifiques déjà décrits comme l'isolement, le discours explicitement ou implicitement suicidaire, les comportements énigmatiques (quelqu'un donne soudainement aux gens de son entourage tous les objets auxquels il tenait beaucoup)...

Il est important de repérer ces signes de mal-être et de souffrance mais aussi, dans leur interprétation, de ne pas écarter l'hypothèse suicidaire, c'est-à-dire pouvoir la nommer, ne serait-ce que pour soi. Cette attitude n'est pas évidente :

- parce que les suicidants excellent parfois à donner le change, à ne rien laisser paraître de leurs intentions suicidaires, voire à « brouiller les pistes »,
- parce que l'on peut soi-même tomber dans le déni - lequel est un processus inconscient qui ne relève pas du mensonge ou de la mauvaise foi - et donc ne pas voir des indices qui, dans « l'après-coup », apparaîtront comme évidents.

### 3.2 L'intervention auprès de suicidants.

La relation d'aide à la personne suicidante est à considérer comme une relation clinique et doit donc être interrogée et référée dans la mesure où les enjeux transféro-contretransférentiels y sont toujours très lourds. En d'autres termes, il convient de ne pas rester seul avec ce type de relation et d'en parler.

### 3.3 La prévention institutionnelle du suicide.

Les institutions du secteur social et médico-social n'ont pas une conscience suffisante du problème, sans doute parce que les mécanismes de déni fonctionnent également au moment de décider des politiques et des actions.

Sans doute aussi le secteur de la formation - notamment celui de la formation initiale des professionnels de l'action sociale et médicosociale - devrait-il faire un effort plus important dans ce domaine.

Références bibliographiques.

- (1) - ADES du Rhône (Fiches de Travail) - Prévenir les conduites suicidaires, une démarche expérimentale menée dans un canton rural, « **Manières d'Agir** » n° 2, Novembre 2002 - Editions ADES DU RHÔNE
- (2) - Christian BAUDELLOT, Roger ESTABLET - **Suicide, l'envers de notre monde**, Seuil, 2006
- (3) - Jean-Louis CHAPPERT, Françoise PEQUIGNOT, Gérard PAVILLON, Eric JOUGLA - **Evaluation de la qualité des données de mortalité par suicide : biais et impact sur les données nationales en France à partir des causes indéterminées quant à l'intention** - Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès CEPIDC INSERM - Direction de la recherche, des études de l'évaluation et des statistiques- Ministère des affaires sociales - N° 30, Avril 2003.
- (4) - Bernard DUMAZ, Jean-Charles HERAUT, Martine SER : **Les phénomènes d'exclusion en milieu rural**. DATAR – AFMR Etcharry. Brochure 1993
- (5) - Geneviève MOREL - **Clinique du suicide**, ERES, 2002.

- (6) - Florence PAGNEUX - **Psychiatrie et services sociaux s'unissent en cas d'alerte**, Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2440 du 27 Janvier 2006.
- (7) - Anne PERRIER-DURAND - **Je me tue à vous le dire - Le Suicide, à la croisée des regards de la psychanalyse et de la criminologie**, ERES, 1998.
- (8) - Muriel RABORD, Jean-Louis TERRA - **Repérer et prendre en charge des personnes en crise suicidaire, la santé de l'homme** - N° 359 - Mai-Juin 2002.
- (9) - Michèle SALMONA : **Souffrances et résistances des paysans français**, L'Harmattan 1994.
- (10) - Michèle SALMONA : **Les champs de la souffrance**, Revue travail et Santé. Janvier 2002 pp 29-31.
- (11) - Michèle SALMONA : **Les champs de la détresse**, Agrobiosciences, Almanach 2003 pp 44-47.
- (12) - Jérôme SOUTY - « **Le suicide dans le monde** » - Sciences Humaines, n° 169, Mars 2006.